

A la pinte de Roille-Graubon

Autor(en): **C.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 42

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

guer. Tout au plus, pourrais-je parler des écoles de veillées, éclairées à la chandelle fichée dans un bloc de bois, et des jours où nous « montions le bois » au galet. Le beau charivari que c'était.

A côté des salles d'école étaient deux pièces mystérieuses : l'une, la Salle de Municipalité, lieu sacré pour nous qui n'avions pas encore appris à manquer de respect à l'autorité; l'autre, la Salle des Catéchismes, cet intermédiaire entre l'école et la liberté, où chaque année une nouvelle volée prenait sa place. C'est là, aussi, qu'était la bibliothèque où plusieurs d'entre nous puisaient largement, sous l'œil bienveillant de Monsieur le Ministre.

Sous les classes était le pressoir de commune où nous allions en automne chiper des pommes, pousser à la palanche, boire du moût, et souvent nous faire chasser par le père Martin quand nous faisons trop de bruit. Ce n'était pas le pressoir moderne, oh ! non. Un cheval faisait péniblement tourner la « rebatte » qui écrasait les fruits. Et cela me rappelle que j'allais vu, avant celui-ci, un autre pressoir, tout en bois, dont les craquées, à certains moments, s'entendaient de tout le village. Il fallait, à chaque « quart », sortir la « palanche » du trou de la tête de vis et la placer dans le trou suivant. Certain jour, on avait serré si fort qu'on ne pouvait plus desserrer et qu'on dut, pour y arriver, atteler une paire de bœufs et faire passer une chaîne par une fenêtre. On avait « bien le temps ». Alors.

Il me faudrait maintenant vous parler de la « boutique à Jaques », aux profondeurs mystérieuses, d'où le village tirait, alors, presque tout ce qui s'achetait au détail : l'huile pour le « craizu », les « oublies » à cacheter les lettres, la cotonne, les lacets, le mazuroni, le café qu'on prenait par $\frac{1}{4}$ de livre, le sucre d'orge, le jus de réglisse, etc., surtout nos cahiers d'écoliers et les plumes « à la rose ».

Tout près, c'était l'auberge : « Chez Jupe », disait-on; c'était plus simple que de rappeler le « Lion d'Or ». Ici, on faisait la plupart des mises. Le concurrent, un peu plus haut, avait le relai de poste. C'est chez Jupe qu'un soir le garde-police, trouvant quelques gros bonnets attardés après 10 heures, leur intima l'ordre de vider les lieux.

— *Mâ, Samuët, laisse-no au-min jéré lo compto.*

— *Compto au pas, faut frou.*

Telle fut la réponse, suivie d'effet.

Le garde-police, c'était aussi le guet qui « criait » les heures dans le village. D'un quartier à l'autre, il allait sans trop y voir; témoin ce fait souvent raconté : la cognée d'un timon de char au beau milieu de son cri de guet, qui se transforma en :

— *Il a sonnè... te vaudzai pi por on temon.*

Mais, s'il ne voyait pas toujours son chemin, il observait bien des choses. Ce n'est pas lui qui était surpris à l'annonce d'un mariage :

— *M'en mauftavo bin, disait-il simplement, ya grand tein que lo Djan verene perquie la né.*

Bien des secrets familiaux se dévoilaient ainsi, la nuit, aux oreilles du guet. Et puis, on avait recours à ses services :

— *Je veux aller à Morges demain, disait l'un, tu me « crieras » à 3 heures pour donner à manger au cheval.*

Où bien c'était une femme qui devait cuire son pain « à la première » (sous-entendu première fournée) et qui craignait de ne pas s'éveiller à temps pour « empâter ».

Là, c'est la laiterie où nous allions acheter le lait, manger les « dames », tourner la « beurrière », « tenir le pied », quand le fromageur était de bonne humeur.

Et ce chemin caillouteux qui monte, monte, c'est celui du cimetière, au Motty, c'est-à-dire sur l'emplacement d'une ancienne église, depuis longtemps démolie. Lieu mélancolique, mais belvédère incomparable vis-à-vis des Alpes et du plateau vaudois, du lac de Neuchâtel au Léman. A mon âge, je rêve encore du Mont-Blanc, vu de là-haut.

Et, en pensée, je revois le grand épicea qui s'élevait, là, tout à côté. On disait : « la Five », et je pense que nombreux sont ceux auxquels vont mes souvenirs, qui sont à leur tour « montés à la Five » pour y goûter, avant moi, le repos.

J'ai du plaisir, avant que vienne mon tour, à me rappeler ces souvenirs de « Chez Nous ».

Samin.

JE N'ENTREPRENDRAI PAS...

*Je n'entreprendrai pas de vous complimenter,
Et n'affirmerai point que je vous trouve belle
Car d'autres vous ont dû souvent le répéter
Sans vous apprendre rien de neuf, Mademoiselle.*

*Si je vous murmurais qu'ils sont exquises vos yeux,
Sombres sous la clarté de votre chapeau rose,
Qu'ils sont charmants rêveurs, jolis malicieux,
Vous me diriez : « Je sais, parlez-moi d'autre chose. »*

*Si je vous chuchotais que vous avez des doigts
Qu'on a peur de baiser tant ils paraissent frères,
Des doigts aussi mignons que l'est votre minois,
Vous me répondriez : « Ce sont vieilles nouvelles ! »*

*Si je vous déclarais que vos bras nus et blancs,
Que vos pieds ravissants, que votre fine taille
Laisent vos amoureux, derrière vous, tremblants,
« Que suis-je, diriez-vous, pour que l'on me détaille ? »*

*Suis-je un tableau, Monsieur, dont on débat le prix ?
Un gentil bibelot qu'un jeune homme examine ?
Et vous ajouteriez, peut-être, avec mépris :
« De grâce, laissez donc en paix ma taille fine, »*

*Mes yeux, mes doigts, mes bras, mon minois et mes
Et ne vous mettez point en frais de flatterie, [pieds.
Sur votre compliment fade et plat je m'assieds,
Car vous me fatiguez. Partez, je vous en prie. »*

*Et vous auriez raison de m'éconduire ainsi,
Si j'avais le toupet de parler de la sorte,
Mais je ne l'aurai point, n'en ayez pas souci,
Vous n'aurez pas besoin de me montrer la porte.*

*Je ne suis pas de ceux trottant sur vos talons,
J'appant et mordillant le bas de votre robe,
J'ai simplement pour vous des regards un peu longs,
Je suis l'ami qui vient, qui se tait, se dérobe.*

*Plutôt que de tenir un verbiage vain
Et de vous voir douter de l'affection même,
J'abandonne ma main fiévreuse en votre main
Et vous laissez le soin de penser : « Comme il m'aime ! »*
André MARCEL.

A la pinte de Roille-Graubon. — Dites-voilà, Madame, avez-vous du nouveau, du tout nouveau ?

— Ma foi, on n'y a pas encore mis la boîte. Et puis le voyage l'a si tellement remué que pour le moment n'est pas bien « serviable » !

Voilà un vin qui ne sera pas commode ! C. R.

Du tac au tac. — Samedi matin, sur le Grand-Pont, un ouvrier se rendant au travail interpelle, en passant, un gypsière-peintre qui, juché sur une grande échelle, est en train de revérnir une devanture :

— Dis, toi, on a le beau temps, les singes montent !

— Et les crapauds restent en bas.

AU VIEUX PAYS DES BISSES

LE rôle éminemment utile des bisses du Valais, dont l'origine se perd dans les antiquités de la civilisation romaine dans nos contrées, a été éloquentement démontré, une fois de plus, au cours du brûlant été 1921. Ces gracieux ruisseaux, dérivés de leur cours naturel pour le maintien de la verdure sur les coteaux arides, n'ont de longtemps jamais été mis à si intense contribution. Dès les chaudes journées de mai, ils étaient « mobilisés » et, en juillet et août, ils furent même appelés au secours de certains parchets du vignoble valaisan, criant détresse sous les caresses trop vives de l'incandescent Phébus.

Bien heureux sont encore les paysans quand une eau abondante est assurée à l'alimentation de ces canaux, précieux auxiliaires de l'agriculture. Mais il arrive parfois que la sécheresse prolongée tarit les sources qui ne dépendent qu'indirectement du glacier. Il s'ensuit parfois des tiraillements et même des disputes homériques pour le partage des eaux, qui se fait, selon les communes, de façon originale et variée.

Nous reproduisons ci-dessous un avis paru dans le *Bulletin officiel du Canton du Valais*, 23 septembre 1921. Il concerne l'attribution de l'eau supplémentaire provenant de l'agrandissement du bisse et des fractions de droits ensuite du remaniement des « actions » du bisse :

BISSE-VIEUX - VENTE D'EAU

L'eau nouvelle provenant de l'agrandissement projeté, ainsi que l'eau des quarts et demi-quarts et l'eau des tiers transformés en quarts, sera vendue aux enchères à la maison de commune à Basse-Nendaz, le dimanche 9 octobre 1921, à 12 heures.

Mise à prix et conditions de paiement selon protocole du 11 septembre, avant les enchères.

Nendaz, le 18 septembre 1921.

Mce Fournier, secrétaire.

Plusieurs auteurs se sont occupés des bisses du Valais. La plus récente et meilleure de ces études est celle publiée par M. Louis Courthion, Valaisan, de Genève, bien connu, dans les livraisons juillet et août 1920 de *l'Echo des Alpes*.

M. Gabbut.

MODERN STYLE

J'ai soif et plus je bois, plus j'ai soif : tragédie !

NE cherchez pas, cher lecteur, ne cherchez pas ! Il n'y a aucun rapport visible entre mon petit récit et son épigraphe. Mais ce vers me rappelle si nettement et si instantanément, chaque fois qu'il me vient à la pensée, mon vieil ami Babylas Pinglet, qu'il est fort bien à sa place en tête de ce nouveau fils de mon génie.

Mon ami Babylas Pinglet est poète, et poète élégiaque. Il vient même d'être élu prince des poètes élégiaques et, pour fêter son nouveau titre, nous a réunis, quelques intimes, en son studio.

On a discuté littérature, on a bêché Rostand, Hugo, Verlaine, ces souverains poncifs comme dit le petit Baluchard; Pinglet les a excommuniés en sa qualité de chef de l'école néo-néiste; on a bu force whisky and soda; puis, une fois la tourbe des disciples partie, je restai seul avec le maître.

Babylas est en verve, et son humeur est charmante. Son nouveau titre, la gloire qui frappe à sa porte et les nombreux alcools absorbés ce soir le mettent en veine de confidences.

L'instant est propice, sans qu'il s'en doute, de l'interviewer. Je hasarde une question et, phénomène peu habituel, il y répond.

— Ma façon de travailler ? Bien simple : j'écoute pleurer mon cœur, je regarde saigner mon âme; je souffre et j'écris, je meurs et je chante.

— Ah ! non, mou vieux; je suis seul; inutile de « néo-néiser » pour moi. Souffrir, saigner, mourir, tout cela est fort beau, mais j'ai plutôt accoutumé de te voir pipe au bec et verre en main, et folâtre plutôt que désespéré.

Babylas, un peu interloqué, but d'un trait son gigantesque verre, me regarda fixement de haut en bas. Je crus qu'il allait me battre.

Mais soudain souriant :

— Tu as raison, dit-il, inutile de faire le prophète. Ce vieux Bobby ! Allons, encore un whisky !

— Et tu m'initieras à ta méthode de travail.

— Puisque tu y tiens tant que cela.

Et Babylas me prit par la main et me fit passer dans la salle voisine.

Une grande table la remplissait presque entièrement, sur laquelle se trouvaient une quantité de petites boîtes sans couvercle et pleines de rognures de papier.

Je m'étonnai. Babylas m'apprit en même temps que c'était là sa table à écrire et sa méthode.

Et cette méthode, cher lecteur, je vous la donne gratuitement, ne doutant pas que cette générosité ne nous vaille une pléiade de poètes de talent et néo-néistes.

Voici :

Chacune des boîtes portait une étiquette. Sur l'une c'était : « rimes masculines », sur une autre : « adverbies », sur une troisième : « pensées abstraites (réserve) »; sur d'autres encore : « verbes », « substantifs », etc. Une des rubriques me plut spécialement : « titres symboliques ».

— Mais que fais-tu de tout cet arsenal ?

— Tu vas voir.

Et Babylas Pinglet, prince des poètes élégiaques, se passa la main dans les cheveux qu'il porte très longs, ferma les yeux et, l'air vraiment inspiré, prit deux papiers du casier « rimes masculines », compartiment « seur, zeur »; il amena : diviseur et analyseur. D'un second casier, il sortit : louvoie et